

## Introduction

Pour la commission sur l'animation du territoire, des objectifs accompagnés d'ébauche de plan d'actions sont ressortis des discussions. Ces objectifs et ces projets sont complétés d'éléments correctifs et de notes et commentaires permettant de disposer d'une vision plus large de ce qui a été dit, ainsi que des contraintes à prendre en compte.

## Sous thème « Professionnalisation des encadrants »

### Quelques chiffres clés de ce sous-thème :

**1220** animateurs sportifs professionnels en Alsace.

**1** animateur sportif professionnel pour **387** licenciés en **Alsace** contre **1/147** en **France**

Objectif :	
Développement des compétences multiples des éducateurs sportifs	
<b>Les projets (phases)</b>	<p><b>Pour les éducateurs :</b></p> <p>Lier à la formation un engagement sur plusieurs années            Apprendre à monter des projets de développement viables d'APS            Rendre les formations moins longues et moins chères</p> <p><b>Pour les employeurs/présidents de club :</b></p> <p>Utiliser les centres de ressources RH disponibles en Alsace (Archimène, CROSA, CRIB etc.)</p> <p>Donner des perspectives d'avenir aux employeurs            Former les présidents à la démarche marketing pour développer les ressources financières            Informer les employeurs sur le dispositif « la scène des métiers »</p> <p><b>Pour le Réseau :</b></p> <p>Regrouper les structures employeuses pour atteindre une taille critique ce qui permettrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'embaucher</li> <li>- d'être mieux reconnu des institutions (DDT)</li> <li>- de faire des économies en mutualisant les fonctions</li> <li>- d'accéder à des formations et des accompagnements</li> </ul>
<b>Notes et commentaires</b>	<p>Proposition de poly compétence et pluri employeurs</p> <p>Changer le modèle éco (aspect à traiter dans la commission éco) en faisant référence à l'économie solidaire du sport.</p>

## Sous-thème «Validation et accompagnement des compétences bénévoles»

Objectif 1 : Faire connaître l'offre et les 3 organismes de formation	
<b>Les projets (phases)</b>	<p>Mettre en réseau les différents organismes de formation.</p> <p>Donner envie aux bénévoles de se former et aux plus jeunes celle de devenir dirigeant</p> <p>Exploiter les possibilités offertes par les nouvelles technologies</p> <p>Proposer des formations de proximité dans les territoires</p>
<b>Correctif</b>	Des solutions de formation sont proposées mais peu de candidats présents + manque d'employeurs demandeurs
<b>Notes et commentaires</b>	<p>Méconnaissance de chiffres clés sur le thème (nombre/pourcentage de bénévoles formés, formations proposées)</p> <p>Des formation existent déjà mais ne sont pas assez fréquentées (SARA 400 personnes, CROSA 50 personnes, LAFA 500 personnes)</p> <p>La formation professionnelle nécessite l'analyse des besoins, une validation du participant et du tutorat en plus de la dispense des cours de formations.</p>

Objectif 2 : Créer une charte du bénévole préfigurant le futur statut du bénévole	
<b>Les projets (phases)</b>	<p>Permettre la validation des acquis des expériences et respecter l'équilibre entre vie professionnelle et vie associative.</p> <p>Prendre exemple sur le dispositif statutaire mis en place pour les pompiers bénévoles</p> <p>Créer des passeports</p> <p>Créer des certifications ouvrant des droits</p> <p>Créer un passeport transversal reconnu par l'Etat.</p>
<b>Notes et commentaires</b>	Les certifications ou encore les passeports sont des dispositifs qui existent déjà. Ils sont notamment produits par la DRJSCS d'Alsace ou encore par le Conseil Régional

## Sous thème « Elargissement du secteur sportif vers l'EN »

Objectif :	
<b>Créer une passerelle entre l'Education Nationale et le mouvement sportif</b>	
Le rapprochement entre le monde fédéral et l'éducation nationale a été souhaité par les précédentes commissions plénières, il semble qu'un équilibre ait été trouvé par l'éducation nationale mais le mouvement sportif reste demandeur	
<b>Les projets (phases)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'éducation Nationale               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collabore via l'UNSS avec le mouvement fédéral</li> <li>- Les sections sportives scolaires font le lien entre l'éducation et le monde sportif</li> <li>- Accompagnement éducatif qui est un succès dans les quartiers politiques de la ville</li> </ul> </li> <li>• Le monde sportif déplore une moindre présence des profs d'EPS dans le monde fédéral et souhaiterait que l'institution de l'éducation nationale s'ouvre de manière plus conséquente.</li> </ul>
<b>Correctif</b>	Quelles passerelles pour quelles disciplines ?
<b>Notes et commentaires</b>	<p>Tout semble être fait dans ce domaine.</p> <p>La passerelle ne semble pas intéresser l'éducation nationale. Avant de créer cette passerelle il faudra donc établir un rapprochement institutionnel entre ces deux parties.</p>

## Sous-thème « Incitation au regroupement des clubs »

Objectif :	
<b>Créer un emploi dans les clubs ayant 280 licenciés minimum</b>	
<b>Les projets (phases)</b>	<p>Création d'entente de clubs sur un territoire</p> <p>Recenser les clubs à plus de 280 licenciés</p> <p>Tester un exemple de fusion</p> <p>Mettre en place un tutorat de formation pour créer une entente et un accompagnement technique</p> <p>Développer le concept de club d'excellence</p> <p>Donner envie aux collectivités territoriales de subventionner les associations présentant un projet</p> <p>Sélectionner une discipline en perte de licenciés en se rapprochant des présidents de ligues ou de comités</p>
<b>Correctif</b>	<p>S'interroger sur les pourquoi du regroupement, veut-on plus d'équipements, de licenciés, d'encadrements etc. ?</p> <p>Donner de la perspective aux dirigeants</p>
<b>Notes et commentaires</b>	<p>Ne pas confondre la notion de fusion et de regroupement</p> <p>Se baser sur le document « guide de la mutualisation » édité par le ministère.</p> <p>L'idée est d'inciter et non de forcer les clubs à se regrouper. Le regroupement devrait être fait par fonction et en définissant les attentes et objectifs de chacun (une volonté de fusion uniquement pour l'augmentation du nombre de licenciés semble insuffisante). En préparant les acteurs et en maintenant l'identité et la proximité des clubs, cette démarche aurait de réelles chances de succès.</p>

## **ANNEXE : LISTE DES PRESENTS A LA COMMISSION ANIMATION DU TERRITOIRE DU 23 AVRIL 2015**

- Monsieur Jean-Marc RIEBEL, Conseiller régional (Président)
- Monsieur Pierre CHEVALERIAS, DDCS 67 (rapporteur)
- Monsieur Michel CERCIAT, Consultant Cognitii
- Monsieur Christian WERDERER, Consultant Cognitii
- Monsieur Alain GREWIS, DRJSCS Alsace
- Monsieur Sébastien MARI, DRJSCS Alsace
- Monsieur Jean-Louis SIAT, Comité départemental Tourisme Equestre
- Monsieur Pierre VOGT, Conseil Général 68
- Monsieur Jean Pierre HUSSON, Conseil Général 67
- Monsieur Ilan BLINDERMANN, Ligue d'Alsace de Football
- Monsieur Michel LEMPEREUR, Ville de Sélestat
- Monsieur Bernard SIMONIN, CROSA
- Madame Hélène SOLOWIOW, CREPS de Strasbourg
- Madame Doris SPIRA, Ligue d'Alsace d'Athlétisme
- Monsieur Richard CORDONNIER, Pro-Format
- Monsieur Philipe HUFFLING, Archimène
- Monsieur Daniel PAUTHIER, Académie de Strasbourg

Rapporteur : Monsieur Laurent NGUYEN, DRJSCS Alsace